



REGLEMENT SPORTIF CHAMPIONNAT DE COTE D'IVOIRE DE TENNIS DE TABLE PAR EQUIPES

DPING STARLIGUE 2024

I – Généralités

I.1 – Intitulé

Le championnat de Côte d'Ivoire par équipe de tennis de table pour l'année en cours portera l'appellation de Dping StarLigue 2024.

I.2 – Licences

Tous les joueurs participant au championnat par équipes doivent être licenciés FITT au titre de l'association qu'ils représentent et pouvoir justifier de leur licenciation au titre de la saison en cours

I.3 – Date et heure des rencontres

Les modalités sont définies chaque saison par la Direction Technique et communiquées aux différentes associations sportives.

I.4 – Ouverture de salle

La salle dans laquelle se déroule la compétition doit être ouverte une heure au moins avant l'heure prévue pour le début de la rencontre.

I.5 – Établissement de la feuille de rencontre

La feuille de rencontre pour la gestion des rencontres est obligatoirement utilisée. Elle est préparée par l'association qui reçoit avant le début de la rencontre.

Chaque équipe devra être vêtue avec le maillot de son club.

I.6 – Officiel de compétition

Les rencontres sont placées sous l'autorité du juge arbitre désigné.

Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnées).

I.7 – Décompte des points

Dans chaque rencontre, un point est attribué par partie gagnée de simple ou de double.

L'addition des points-parties obtenus par chaque équipe dans le groupe ou en phase finale détermine le résultat de la rencontre.



Le résultat de la rencontre doit tenir compte de l'ordre des parties déterminé sur la feuille de rencontre.

II – Déroulement Sportif

II.1 – Phase régulière

Elle comprend une poule unique de 8 équipes ; elle se déroule sous forme de rencontres aller (7 rencontres). A l'issue des 7 journées, un classement de 1 à 8 est établi.

Les points rencontre suivants sont attribués :

- une victoire : 3 points ;
- un résultat nul : 2 points ;
- une défaite : 1 point ;
- une défaite par forfait : 0 point.

II.2 – Play-off

A l'issue de la première phase régulière, les équipes classées de 1 à 4 disputent les demi-finales et finale en rencontres aller.

Le vainqueur est champion de Côte d'Ivoire par équipes de Tennis de Table. Et remporte donc la Dping Starligue 2024.

III- Déroulement des rencontres

III.1 – Formule de la compétition – Phase régulière

Les équipes seront formées de quatre joueurs, sans considération de genre. Les quatre joueurs de l'équipe qui reçoit sont désignés par A, B, C, D. Les quatre joueurs de l'équipe visiteuse sont désignés par W, X, Y, Z. La rencontre se dispute sur deux tables.

L'ordre des parties est : AW - BX - CY - DZ - AX - BW - DY - CZ – double 1 - double 2 - AY - CW - DX - BZ. Un joueur ne peut participer qu'à un seul double.

La rencontre est arrêtée dès que l'une des deux équipes a un total de points-parties supérieur à la moitié des parties possibles.



III.2 – Formule de la compétition – Phase play-offs

Les équipes sont formées ici de trois joueurs, sans considération de genre.

Les trois joueurs d'une équipe sont désignés par A, B, C.

Les trois joueurs de l'équipe adverse sont désignés par X, Y, Z.

La rencontre se dispute sur une table.

L'ordre des parties est : AY - BX - CZ - AX – BY.

Un point est attribué par partie gagnée. La rencontre prend fin dès qu'une des équipes a remporté 3 parties.

Tous points non prévus ou non mentionnés dans ce règlement, seront à l'appréciation de la Direction Technique et du Juge-Arbitre.

La Direction Technique Nationale

HOUDJI FIFAME

KABA MOHAMED

BADIE LANDRY